

MONTESQUIEU-AVANTÈS

09200 SAINT-GIRONS



Tél : 05 61 66 30 58

Email : montesquieumairie1@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2026

NOM	PRENOM	Présent	Absent	Signature
BORDES	Malvina		X	
COUZINET	Guillaume	X		
DENIS	Alice	X		
DEREIX	Jean	X		
DEVILLERS	Catherine		X	
ESTAQUE	Julien	X		
FERT	Jocelyne	X		
LOISEAU	Aurélie	X		
MARTINEZ	Éric	X		
MARTY	Christelle	X		
VERGE	Francis	X		

Approbation du CR précédent

Le précédent compte rendu du 19 juin 2026 a été adressé avec la convocation. Christelle MARTY était secrétaire.

Les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Éric Martinez arrive à 16h23.

Délibérations

Adhésion au groupement de commandes pour la réalisation d'opérations de voirie

La Communauté de communes propose un nouveau marché de travaux de voirie afin, comme pour les autres années, de regrouper, coordonner et faire réaliser les besoins des communes en matière de travaux de voirie. Il sera d'une durée de 3 ans (2027 à 2030) sans possibilité d'adhésion en cours de mandat.

A noter que depuis plusieurs années, la commune utilise cette possibilité de voirie sous mandat pour toutes les grosses opérations. C'est la CCCP qui se charge des devis, de la négociation des prix, et de la demande de DETR.

Madame le Maire propose d'adhérer à nouveau.

Les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Demande d'ajout d'une délibération :

La Communauté de communes a demandé à de l'ensemble des communes de prendre une délibération afin de nommer d'un représentant de la commune à la CLECT avant le 31 juillet. Madame le Maire demande à l'ensemble des conseillers leurs accord pour ajouter la délibération suivante.

Les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Julien Estaque arrive à 16h30.

Nomination d'un représentant de la commune à la CLECT

Madame le Maire rappelle que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU).

Le IV de l'article 1609 nonies C de code général des impôts fixe les modalités de création et de composition de la CLECT par l'organe délibérant de l'EPCI.

Celui-ci a procédé par délibération N° DEL-2026-066_1 du 30 avril 2026 à sa création et a désigné le nombre de délégués par commune.

Dans le cas de Montesquieu, il s'agit d'un délégué désigné par le Conseil Municipal.

Elle rappelle que la CLECT a pour rôle de contrôler le reversement des crédits de la CCCP vers les communes dans le cas de retour de compétence. C'est le cas pour Val 'Couserans qui disposait de la compétence voirie et informatique. Dans la cadre des indemnités de compensation, des sommes importantes sont versées annuellement à la commune,

en investissement et en fonctionnement : 33 814€ en fonctionnement et 26 220€ en investissement.

Madame le Maire propose la candidature du délégué communautaire, Éric Martinez. En effet, celui-ci siégeant au Conseil est informé de l'ensemble des dossiers, et à même de donner un avis éclairé.

Éric Martinez confirme sa candidature.

Madame le Maire demande si d'autres conseillers sont intéressés. Pas d'autre candidature.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal vote à l'unanimité** en faveur d'Éric Martinez désigné membre de la CLECT au sein de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées.

Informations

Arrêté sécheresse

Le bassin du Volp dont la commune fait partie a été en vigilance sécheresse le 15 juin puis en alerte renforcée à partir de lundi 22 juin. Il est désormais en crise depuis le 29 juin jusqu'au 31 octobre :

- une interdiction totale de l'arrosage des pelouses, terrains de sport, golfs, etc.
- une interdiction de l'arrosage des potagers de 8h à 20h et de 24h à 4h.
- une interdiction du lavage des véhicules, du nettoyage des façades, toitures, trottoirs, du remplissage des piscines, de l'alimentation des fontaines publiques, etc.

La séance est levée à 16h59.

Le Maire,
Jocelyne FERT